

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AFR 25/017/2007 (Public)

Bulletin n° : 134

ÉFAI

16 juillet 2007

Éthiopie. Des prisonniers d'opinion condamnés à la prison à vie

Amnesty International a fait part de sa consternation, ce lundi 16 juillet, à l'annonce des condamnations à la prison à vie prononcées à l'encontre de 30 dirigeants du parti de l'opposition et journalistes éthiopiens et de l'un des défenseurs des droits humains les plus en vue du pays.

Tous les trente ont été déchus de leur droit de vote et de leur droit de se présenter à des élections.

« Selon les informations dont nous disposons, la plupart de ceux et celles qui ont été condamnés ce lundi 16 juillet à la prison à vie – voire tous – sont des prisonniers d'opinion, incarcérés uniquement en raison de leurs opinions, qui n'ont jamais eu recours à la violence ni fait l'apologie de la violence et devraient donc être immédiatement remis en liberté sans condition », a déclaré Erwin van der Borght, directeur du programme Afrique d'Amnesty International.

Cinq exilés étaient jugés par contumace ; ils ont également été condamnés à la prison à vie. Huit autres ont été condamnés à des peines allant de une à dix-huit années d'emprisonnement, à l'issue d'un procès politique qui a duré quatorze mois. Tous peuvent faire appel de leur condamnation devant la Cour suprême et demander ensuite une grâce présidentielle.

Il y a quelques semaines, ils auraient signé une déclaration dont la teneur n'a pas été divulguée, censée aboutir à une grâce présidentielle et une réconciliation politique avec le parti du Premier ministre au pouvoir, Meles Zenawi, mais le gouvernement n'a donné aucune confirmation.

Le procès se poursuivra le 25 juillet pour dix autres accusés qui présentent une défense ; deux militants connus de la société civile en font partie.

Amnesty International regrette que ses représentants n'aient pas obtenu de visa pour assister en tant qu'observateurs à l'audience de ce lundi 16 juillet, mais espère encore pouvoir être présente à titre d'observateur le 25 juillet pour entendre la défense. Le Premier ministre éthiopien a dit que le procès serait ouvert aux observateurs et un représentant d'Amnesty International était présent à titre d'observateur au procès à deux occasions précédemment.

Amnesty International attend la fin du procès et d'avoir obtenu davantage de détails sur la procédure pour faire part de son opinion concernant l'équité du procès. L'organisation craint toutefois que par certains aspects, ce procès n'ait pas respecté les normes internationales d'équité des procès.

Note aux rédacteurs en chef :

Parmi les personnes condamnées à la prison à vie ce lundi 16 juillet figure Mesfin Woldemariam, soixante-seize ans, professeur à la retraite, éminent défenseur des droits humains, qui souffre de problèmes importants à la colonne vertébrale qui vont s'aggravant.

Pour plus d'informations concernant ce dossier, voir:

Éthiopie. Le procureur requiert la peine de mort pour des prisonniers d'opinion (index AI : AFR 25/016/2007 ; <http://web.amnesty.org/library/index/fraafr250162007>)

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>